



## 5503 - Regarder plusieurs femmes en vue du mariage

---

### question

Est-il permis au musulman de regarder plusieurs femmes en vue du mariage ou faut-il qu'il regarde la première d'abord et si elle ne lui plaît pas, il regarde la deuxième ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'a été autorisé de regarder la fiancée que parce que cela est à même de rassurer l'intéressé et de lui permettre de se conformer à la Sunna telle qu'indiquée dans le hadith de Moughira et d'autres. Cependant l'autorisation de ce regard est assortie de quatre conditions :

- 1) La détermination de s'engager dans le mariage.
- 2) L'absence de tête-à-tête.
- 3) L'absence de la tentation.
- 4) ne pas dépasser ce qui est permis, à savoir limiter le regard aux parties qui apparaissent souvent. C'est-à-dire celles qu'elle dévoile devant son père et d'autres proches parents.

Se référer à la question n° [2572](#) . Cela étant, l'on ne doit regarder que la femme que l'on a décidé d'épouser. Si elle lui plaît, tant mieux. Autrement, il passe à une autre.

Allah le sait mieux.